

La déclaration de Bogotá

Nous sommes réunis à Bogotá, Colombie, au cœur des Amériques, pour célébrer le 25^{ème} anniversaire de l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC).

Nous sommes des artisans des radios, des producteurs, des activistes pour le droit à la communication, des professionnels, des chercheurs. Des femmes et des hommes animés par le but commun de contribuer à la construction d'un monde meilleur grâce aux communications et en particulier, grâce à la radio communautaire.

Nous remercions les organisations qui ont contribué avec leurs idées, propositions et leur généreux soutien: Open Society Justice Initiative, Misereor, Intervoces, ADC, OCLACC, ART. 19, ALER, UNESCO; IPYS, CNR, WACC, FIP, FLIP, AMEDI; APC, C3 - FES, EED, CRDI, Universidad Santo Tomás, PCI Media Impact et le Ministère des communications de la Colombie. L'AMARC sera encore et toujours un lieu de rencontres, un espace ouvert au débat d'idées et une scène où les expressions les plus diverses peuvent se rapprocher autour des idéaux de justice, de solidarité, de paix et autres valeurs qui soulèvent la condition humaine.

Depuis ce pays, qui nous a accueillies à bras ouverts, nous voulons dire à tout le monde ce que nous considérons fondamental suite à deux jours de Conférence internationale et d'une semaine de rencontre latino-américain. Plusieurs idées ont été partagées, les débats restent encore ouverts, des ententes ont commencé à prendre forme. Animés par le pluralisme, tels les langues que nous ont permis de communiquer, divers tels les continents représentés, réjouis comme les costumes africains, les rires du Japon, la musique des tropiques, nous déclarons:

Sur de droit à la communication et à la radiodiffusion communautaire

Que nous considérons valides, réalistes et recommandables les Principes pour une législation communautaire, dont les 14 points reflètent ce que tous les gouvernements démocratiques devraient contempler et adapter à leurs réalités culturelles, technologiques, et législatives. Nous avons décidé de présenter ce document à la CIDH (commission interaméricaine de droits humains) afin qu'ils deviennent un référent interaméricain.

Nous saluons les contributions reçues pour la recherche sur les meilleures pratiques en matière de législation et de politiques publiques de radiodiffusion communautaire. Nous croyons que le caléidoscope de législations des 26 pays étudiés montrent les clés essentielles que doit considérer toute société qui veut assurer aux communautés l'exercice du droit à la communication et l'expression libre, autonome et indépendante des communautés.

Sur les droits des femmes et les progrès de l'équité de genre

Nous nous engageons à réactualiser le débat sur l'impact des fondamentalismes sur les corps et les vies des femmes. Nous sommes sur le qui vive contre toute discrimination de

genre et nous mène choisir le soutien aux organisations de femmes afin de mettre la radio au service de l'inclusion et le respect.

Nous considérons que l'agenda sur les politiques publiques doit inclure de façon de plus en plus explicite les contributions des organisations de femmes renforçant du même coup, l'agenda pour les droits humains.

Nous allons promouvoir une relation de plus en plus forte et mobilisatrice entre les organisations de femmes et les radios communautaires, tout en tissant les espaces nécessaires à l'épanouissement de la vie, du corps, de la solidarité, de la tendresse et toutes les choses simples et quotidiennes.

Nous serons sur nos gardes pour appuyer le réseau des femmes dans son cheminement vers un monde véritablement équitable et pour ce faire nous ferons la promotion du dialogue sud sud en tant qu'espace permanent de construction de solidarités et le Forum social mondial en tant que lieu où partager les victoires, les défis et les luttes

Sur l'AMARC Amérique latine et les Caraïbes

Nous ratifions l'engagement prit en Amman, Jordanie pour l'organisation de l'Assemblée mondiale AMARC 10.

Nous proposons la tenue d'un Forum mondial sur le droit à la communication qui servira de cadre pour le débat global où la société civile, les gouvernements, les entités privées et les instances multilatérales approchent le débat sur les communications dans la perspective de ses contenus, ses conséquences et leur contribution à un monde meilleur.

Nous prenons l'engagement d'échanger constamment des productions afin de fournir du contenu à la programmation de nos radios afin de susciter une intégration par en bas qui contribuera à changer la nature des flux d'information qui tendent à stigmatiser nos peuples et nous diviser dans l'ignorance.

Nous proposons la mise sur pied d'une agenda régionale qui pourra nous permettre de contribuer aux thèmes fondamentaux tels, le droit à la communication, le genre, l'environnement, les migrations et, les droits universels des peuples autochtones, entre autres.

Nous terminons cette conférence internationale convaincus que ce quart de siècle de l'AMARC a été profitable et que tous les efforts d'installer des émetteurs, de diffuser des diverses, de produire nouvelles émissions, ont porté fruit partout dans le monde.

Le temps qui nous a été alloué est plein de bouleversements que nous cherchons à confronter humblement afin de mieux nous adapter aux besoins de nos gens et de nos peuples. La numérisation, l'utilisation appropriée de technologies associées à l'Internet et à la convergente des médias nous interpellent et nous forcent à rester vigilants afin qu'ils contribuent au bonheur de toutes et tous et non pas seulement aux corporations.

Merci à la Colombie, pour son accueil et la surprise de trouver un pays dynamique et vivant, tout à fait différent de l'image souvent colportée par les médias commerciaux. Un pays où nous avons pu, débattre avec la même énergie et où la radio est un espace qui aide à la construction de la paix, et appuyé par les représentants de tous les pays réunis pour cette conférence.

Bogotá, Colombie, 29 février 2008